

Appel des syndicats et organisations d'Ille -et-Vilaine



Les organisations syndicales des personnels et des lycéens font l'analyse que les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements. Des remontées des académies, il se dégage une cartographie profondément inégalitaire de l'offre de formation. On peut ainsi évoquer de multiples situations où l'accès aux enseignements se restreint fortement. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles tant vantée par le ministre n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix de parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles.

Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Le baccalauréat, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu, va se transformer en diplôme local.

Jean-Michel Blanquer prétend que ces mesures feraient accord dans la communauté éducative. Or, les mobilisations des personnels et des élèves qui ont eu lieu en fin d'année se poursuivent, des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, sans aucune réponse du ministre. Pire, le gouvernement et le ministre accentuent même un discours uniquement sécuritaire et cherchent même à museler la contestation ; ainsi, une collègue a été convoquée pour avoir critiqué la politique gouvernementale, et l'article 1 du projet de loi dite sur l'école de la confiance vise à accentuer les moyens de pression sur les personnels en attaquant leur liberté d'expression. Les organisations lycéennes n'ont toujours pas été reçues par le Ministre.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marqué par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Les conditions de travail des élèves et des personnels vont continuer de se détériorer. L'augmentation importante des heures supplémentaires censée pallier les 2 450 suppressions d'emplois dans le second degré (50 dans l'enseignement agricole) ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficulté. Pour contraindre les personnels à effectuer ces heures supplémentaires, le ministre entend même modifier les textes statutaires en portant à 2 le nombre d'heures supplémentaires obligatoires. Dans les collèges, les effectifs dans les classes vont continuer d'augmenter.

Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la réforme des lycées et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la voie professionnelle, la réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours sur le cursus Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les CAP permettra aussi au ministre de supprimer des postes.

Les organisations lycéennes UNL 35, syndicales CGT Éduc'action – SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP de la FSU 35- Sud Éducation 35 et du collectif 35 dans la poursuite des actions déjà menées et en convergence avec les actions menées dans l'enseignement supérieur, entendent amplifier ensemble la mobilisation.

Elles appellent les personnels à un processus de mobilisation passant par des actions diversifiées (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus etc.). Dans ce cadre, elles appellent lycéens et personnels à une grève massive le 24 janvier pour :

le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup, l'abandon du projet de service national universel, l'arrêt des suppressions de postes, l'augmentation des salaires, le respect de la liberté d'expression et de manifestation. Elles invitent les assemblées générales à débattre des suites de l'action.

Elles proposeront cette grève à l'ensemble des organisations syndicales qui devra permettre de construire les suites du mouvement par tous les moyens y compris par la grève reconductible.

MANIFEST'ACTION



RDV au Rectorat - 10H



Faites du bruit !!!

Faisons nous entendre devant les grilles du rectorat.

M
A
N
I
F
E
S
T
A
T
I
O
N

Départ- 10H30



Parcours
45 minutes

Arrivée

esplanade Charles de Gaulle



Départ en actions

RDV sur la place côté
Gaumont, pour :

l'organisation et le départ

après les
actions



A.G.1

Ouverte à toutes et tous, à
tous les secteurs de l'éduca-
tion, syndicats, collectifs,
personnels, lycéen.nes

Maison des associations

12H - 14H

RDV côté métro pour
l'organisation de l'A.G.



A.G. 2

Maison des associations
14H - 16H

Jeudi 24 Janvier - Rennes